

**Appel à propositions**

Prestataire de services de design graphique – édition

Expertise recherchée

Coalition PLUS souhaite s'attacher les services d'une société ou d'une personne expérimentée dans le graphisme et l'édition

Type de contrat

Contrat-cadre, puis contrats spécifiques correspondants à des bons de commande

Durée du contrat-cadre

3 ans, renouvelables

Procédure de passation de marché

Appel d'offres ouvert

Date de lancement de la procédure

12 octobre 2026

Date de clôture de l'appel d'offre

2 novembre 2026

Adresse pour envoyer les offres technique et financière

prestation@coalitionplus.org

Le dossier de réponse doit comprendre

- 1 - Offre technique détaillée
- 2 - Offre financière détaillée, en euros TTC
- 3- La déclaration d'intégrité signée

A PROPOS DE COALITION PLUS

Union internationale d'ONG communautaires de lutte contre le sida et les hépatites virales fondée en 2008, Coalition PLUS regroupe 115 organisations intervenant dans 54 pays.

L'association milite pour que les personnes infectées, affectées ou particulièrement vulnérables au VIH soient systématiquement placées au cœur des processus décisionnels, de réalisation et d'évaluation des programmes de santé qui les concernent.

Coalition PLUS contribue à l'amélioration de la riposte au VIH et à la transformation sociale à travers :

- des services directs (tels que le dépistage VIH et hépatites ou la distribution de traitements antirétroviraux) ;
- la recherche (avec un rôle prédominant des communautés dans son développement) ;
- et le plaidoyer (pour faire avancer les droits des populations).

L'activité Communication au sein de Coalition PLUS

L'objectif est d'assurer la visibilité de l'association et de ses activités en externe et au sein du réseau et accroître sa notoriété auprès de ses différents publics cibles.

Promesse

Coalition PLUS souhaite être reconnue comme le principal réseau mondial d'organisations communautaires mobilisées pour la santé et les droits des populations clés dans la riposte au VIH et aux hépatites sur tous les continents.

Cible

PUBLICS EXTERNES

- Gouvernements et administrations publiques
- Bailleurs de fonds publics et privés
- Partenaires institutionnels, communauté de la santé mondiale
- Communauté scientifique
- Organisations communautaires
- Médias
- Donateurs individuels
- Grand public

PUBLICS INTERNES

- Secrétariat
- Organisations membres
- Organisations partenaires

Contexte de la demande

Coalition PLUS produit chaque année des dizaines de contenus graphiques et éditoriaux permettant une communication externe et interne en direction de ses publics cibles.

Les supports les plus couramment mis en page sont destinés à une diffusion numérique, rarement imprimé :

- [rapport d'activité](#)
- [L'Essentiel des comptes de Coalition PLUS](#)
- [autres rapports ou études spécifiques](#)
- fiches de présentation projet
- [guides](#)
- [enquêtes](#)
- notes conceptuelles
- supports de présentation des résultats de projets : infographies, cartes, fiches synthétiques, trame de présentation abstracts, posters et autres types de communication écrite pour conférences scientifiques
- visuels réseaux sociaux et web
- affiches et flyers
- dépliants
- inserts presse et mises au format ponctuelles, en cas d'offre d'espace gracieux, ainsi que la déclinaison de ces créations pour s'adapter aux formats online.
- fiches, [rapports et autres documents de capitalisation d'expérience](#)
- ..

Description du marché

Pour faciliter la production de ces outils et avec l'ambition d'harmoniser les contenus et de développer une image cohérente, fédératrice, engagée et dynamique, nous cherchons un.e graphiste ou une agence de graphisme à qui Coalition PLUS pourra confier les travaux de mise en page et de graphisme via un contrat-cadre d'une durée de 3 ans, renouvelable.

L'objectif est de développer des relations de travail durables avec un fournisseur afin d'assurer une qualité et une efficacité maximales et de rationaliser les coûts de production de nos contenus graphiques.

L'univers graphique devra se référer et respecter la charte graphique de Coalition PLUS.

Récapitulatif du type de documents graphiques

La liste des documents en annexe est donnée à titre indicatif. Il convient de proposer un tarif pour chaque item.

Méthodologie de travail

Ces contenus sont réalisés à la demande des services (Communication, Plaidoyer, Services, Recherche). Pour chaque commande, Coalition PLUS désigne un référent unique, issu de la communication ou du service concerné, qui assure le suivi du brief à la livraison, centralise les retours des parties prenantes et transmet les validations au prestataire. Le prestataire désignera un interlocuteur référent dans sa structure.

Certains outils de communication sont planifiés et/ou récurrents, d'autres besoins sont plus ponctuels et liés à l'actualité.

Il n'est pas toujours possible d'anticiper les demandes de création et nous demandons une forte réactivité et une adaptabilité aux projets.

Le prestataire proposera une méthodologie de travail détaillée précisant les délais de création-exécution pour chaque document, en précisant les contraintes de validation (process normal et process « urgence »).

Le prestataire proposera une méthode de création de modèles réutilisables dont il n'assurera pas nécessairement les adaptations ultérieures. Le logiciel attendu sera précisé dans chaque brief selon l'usage : InDesign pour les publications mises en page, PowerPoint pour les présentations, Canva pour les supports à adapter en ligne ou Word pour les documents bureautiques.

Les modèles devront pouvoir être repris par l'équipe de communication de Coalition PLUS ou par un autre prestataire choisi par l'association. Ils seront livrés dans le format modifiable convenu, avec des gabarits, styles et consignes d'utilisation adaptés au niveau d'autonomie attendu.

Le prestataire précisera la procédure de livraison et les éléments remis avec chaque création : fichiers sources modifiables dans le logiciel convenu, éléments associés nécessaires à leur utilisation, exports et, pour les modèles réutilisables, une courte notice de prise en main.

Modalités de dépôt des offres

Contenu des offres technique et financière

Une offre technique contenant obligatoirement les éléments suivants :

- Une présentation de l'agence, des références.
- Une note d'intention sur la collaboration : cadre d'approche, identité graphique, méthodologie de travail, délais de réalisation et une grille de frais techniques par type de documents.

- Tout élément jugé utile pour appuyer la candidature.

Une offre financière contenant obligatoirement les éléments suivants :

- Une grille tarifaire renseignée en euros HT, avec la TVA applicable et les montants TTC, pour les prestations figurant en annexe. Les offres restent valables pendant 60 jours à compter de la date limite de dépôt. Cette durée de validité est distincte de la période d'application des tarifs du contrat-cadre.
- Les potentiels autres frais non identifiés.
- La déclaration d'intégrité signée (voir annexe)

Sélection et procédure

Critères de sélection

Les offres seront évaluées par la Commission d'achats de Coalition PLUS sur un total de 60 points : 25 points pour l'offre financière, au regard du coût du panier de comparaison décrit ci-dessous et de la précision des éléments financiers ; 35 points pour l'offre technique, au regard de la qualité, de l'expérience professionnelle et de l'adéquation de la proposition avec la demande.

Pour comparer les prix, le même panier est appliqué à toutes les offres, sur la base des périmètres de l'annexe : un rapport d'activité, un Essentiel des comptes, un rapport d'impact de la Semaine internationale du dépistage, une fiche de présentation de projet, un guide, un visuel pour les réseaux sociaux et un carrousel. Le montant du panier correspond à la somme des sept forfaits TTC, chacun compté une fois. Les postes déjà inclus dans ces forfaits ne sont pas ajoutés une seconde fois. Ce panier sert uniquement à l'évaluation des offres et ne constitue pas un engagement de commande.

Les critères d'exclusion automatique retenus sont les suivants :

- Non-respect du délai de soumission des offres
- Dossier incomplet

Procédure de consultation

La diffusion du cahier des charges aura lieu le **12 octobre 2026**.

Les offres technique et financière doivent être envoyées au plus tard le **2 novembre 2026** - à l'adresse suivante : prestation@coalitionplus.org avec la mention dans l'objet : Offres AO graphisme-édition.

La Commission d'achats de Coalition PLUS se réunira aux alentours du **20 novembre 2026** pour analyser les offres reçues et sélectionner le prestataire. Tous les prestataires seront par la suite informés du résultat de la consultation.



Coalition PLUS se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

Le contrat-cadre

Le contrat-cadre sera conclu pour une durée initiale de trois ans. Son renouvellement éventuel fera l'objet d'un accord écrit entre Coalition PLUS et le prestataire avant son échéance ; il ne sera pas automatique.

Ce contrat sera cependant sans engagement d'achat et ne garantira pas l'exclusivité. Ainsi, Coalition PLUS ne sera pas tenue de commander des prestations de service au prestataire. Aucune quantité minimale, ni aucun montant minimal de commande ne seront exigés à travers le contrat-cadre proposé. Coalition PLUS pourra avoir recours à d'autres prestataires si nécessaire.

Pour chaque commande, le prestataire travaille en étroite collaboration avec le référent unique désigné par Coalition PLUS. Les autres parties prenantes peuvent contribuer au contenu et à sa validation ; leurs retours sont regroupés par ce référent. Une série de corrections correspond à un retour consolidé transmis au prestataire. Le nombre de séries incluses et le traitement des demandes supplémentaires sont précisés dans l'annexe grille tarifaire.

Pour chaque demande, Coalition PLUS transmet les contenus disponibles et un brief précisant le format, les illustrations et schémas souhaités, la langue, les livrables, le calendrier et le numéro du contrat-cadre.

Le prestataire remet son devis sous trois jours ouvrés à compter de la réception d'un brief complet pour une demande courante.

Pour un projet complexe, il propose, dans ce même délai, une date de remise du devis à convenir avec Coalition PLUS. Il signale dans ce délai les informations manquantes.

Une demande urgente fait l'objet d'un délai de réponse convenu avec le référent.

Toute absence prévue est anticipée avec Coalition PLUS, avec une solution de continuité ou une date de réponse convenue ; un message automatique d'absence ne suspend pas à lui seul le délai.

Le devis confirme le budget et les délais de réalisation.

La prestation débute après validation écrite sous la forme d'un bon de commande.

En cas d'indisponibilité ou d'impossibilité du prestataire attributaire du contrat-cadre d'exécuter une commande spécifique dans les délais requis, Coalition PLUS se réserve le droit de solliciter le prestataire classé en deuxième position lors de la sélection.

Conditions de droit de propriété, de cession et d'exclusivité

Une fois le prestataire retenu et la prestation réalisée, l'ensemble des éléments natifs du projet devront être cédés à Coalition PLUS en vue d'utilisations ultérieures.



A ce titre, le prestataire retenu n'a aucune garantie de poursuite de la prestation une fois le projet réalisé. Les mises à jour ou nouvelles déclinaisons ultérieures pouvant être réalisées par un autre prestataire.

Toutefois, Coalition PLUS s'engage au respect de l'univers graphique proposé et mentionnera à chaque utilisation la provenance de la conception graphique des éléments du projet.

Ainsi, les polices de caractère utilisées devront être libres de droit et répandues afin de ne pas contraindre son utilisation en termes de coûts et de souplesse d'utilisation.

Le prestataire s'engage donc à fournir aussi les éléments de références :

- Polices de caractères
- Caractéristiques des couleurs
- Gabarit des maquettes et des natifs
- Images en format vectoriel

Les tarifs unitaires et forfaitaires retenus à la signature du contrat-cadre sont fixes pendant sa durée initiale de trois ans.

Les devis de chaque commande appliquent ces tarifs au périmètre demandé.

Les prestations non couvertes par la grille sont chiffrées séparément et soumises à validation préalable.

En cas de renouvellement, les tarifs applicables à la nouvelle période sont convenus par écrit avant sa prise d'effet.

Les frais de création doivent intégrer la cession des droits d'utilisation au profit de Coalition PLUS pour tous types de supports de communication en France et dans le monde entier et au profit de tiers accrédités par l'association pour soutenir toutes actions de partenariat, mécénat ou sponsoring.

Bases communes de chiffrage

Les prestataires renseignent chaque ligne en euros, en indiquant le prix HT, le taux de TVA applicable (ou la mention de non-assujettissement) et le prix TTC. Les prix portent sur les volumes de référence décrits dans la grille. Ils ne constituent aucun engagement de commande ou de quantité minimale.

Périmètre inclus : respect de la charte graphique fournie, conception de la mise en page du support, exécution dans une langue et deux séries de corrections consolidées. La direction artistique courante et la gestion de projet courante sont comprises dans les forfaits par support. Elles peuvent être détaillées dans le devis sans être ajoutées une seconde fois au forfait.

Contenus fournis : textes définitifs, traductions validées, données et visuels nécessaires. Les forfaits n'incluent ni rédaction, ni traduction, ni révision linguistique, ni recherche de données.

Livrables inclus : fichiers sources modifiables et éléments associés nécessaires à leur réutilisation ; PDF optimisé pour le web et PDF prêt à imprimer pour les documents concernés ; exports adaptés pour les visuels numériques. Le PDF web des documents multipages comprend les liens cliquables et, lorsqu'un sommaire existe, un sommaire navigable et des signets.

Fichiers et modèles : livraison InDesign pour les publications réalisées dans ce logiciel. Pour les modèles destinés à être repris en interne, le logiciel modifiable attendu sera précisé dans le brief. La remise des sources et des exports ne fait pas l'objet d'une facturation distincte.

Corrections : une série correspond à un retour consolidé transmis par le référent de Coalition PLUS. Toute prestation supplémentaire fait l'objet d'une estimation et d'un accord écrit préalable. La correction d'erreurs imputables au prestataire ne constitue pas une série supplémentaire facturable.

Éléments exclus : impression, achats d'images, illustrations originales, infographies complexes non expressément incluses. Ces éléments, ainsi que toute direction artistique spécifique dépassant la charte existante, font l'objet d'un devis distinct approuvé au préalable.

Déclinaisons linguistiques : traduction définitive fournie par Coalition PLUS ; adaptation de la maquette et contrôle des débordements inclus. Base de comparaison : français, anglais, espagnol ou portugais. Le tarif est indiqué à la page de la version source validée et par langue.

Annexe : grille tarifaire

Volumes et suppléments : le nombre de pages comprend la couverture lorsqu'elle est mentionnée. Les graphiques simples sont réalisés à partir de données validées ; pour le chiffrage, chacun comporte une série de 10 valeurs maximum. Les écarts au volume de référence sont précisés dans le devis de chaque commande.

Grille de chiffrage

Prestation	Précisions / Volumétrie indicative	Unité	Prix HT (euros)	TVA applicable	Prix TTC (euros)
Rapport d'activité	40 pages, couverture comprise ; A4 ; textes et photos fournis	Forfait / document			
L'Essentiel des comptes	8 pages, couverture comprise ; textes et données financières validés fournis ; mise en forme de 4 tableaux et 2 graphiques simples incluse	Forfait / document			
Rapport d'impact (ex : SEmaine Internationale du Dépistage)	16 pages, couverture comprise ; textes, photos et données fournis ; 4 graphiques simples et carte inclus	Forfait / document			
Rapport d'enquête ou d'étude	24 pages, couverture comprise ; textes définitifs fournis ; mise en forme de 6 à 10 graphiques simples et 4 à 8 tableaux incluse	Forfait / document			
Fiche de présentation de projet	2 pages A4 ; textes et visuels fournis ; création d'un modèle réutilisable incluse	Forfait / fiche			

Annexe : grille tarifaire

Guide	12 pages, couverture comprise ; textes et visuels fournis ; encadrés et pictogrammes inclus ; illustrations originales en supplément	Forfait / document			
Visuel pour les réseaux sociaux	1 création statique déclinée en 3 formats : 1:1, 4:5, 9:16, story ; texte et photo fournis	Forfait / création et déclinaisons			
Carrousel pour les réseaux sociaux	6 slides ; format 4:5 ; textes définitifs fournis	Forfait / carrousel			

Affiche	1 face, format A3 ; textes et visuels fournis ; hors impression	Forfait / affiche			
Flyer	A5 recto verso ; textes et visuels fournis ; hors impression	Forfait / flyer			
Infographie simple	1 graphique présentant une série de 10 à 20 valeurs maximum ; données et intitulés validés fournis ; un format	À l'unité			
Déclinaison linguistique	Maquette validée ; traduction définitive fournie ; adaptation de la mise en page, sans traduction ni révision linguistique	À la langue			
Adaptation à un format supplémentaire	À partir d'un visuel validé ; un format supplémentaire ; sans nouveau concept graphique	Par format			

Tarifs de direction artistique et de gestion de projet

Ces tarifs servent à détailler les forfaits et à chiffrer des interventions spécifiques. Le suivi courant et la direction artistique courante restent inclus dans les forfaits par support. Toute intervention supplémentaire doit être identifiée, chiffrée et validée par écrit avant exécution.

Prestation	Précisions / Volumétrie indicative	Unité	Prix HT (euros)	TVA applicable	Prix TTC (euros)
Direction artistique	Conception d'un univers graphique spécifique (mini charte, identité projet, key visuel/logo...), recherche de pistes créatives ou supervision artistique. Préciser la part comprise dans le forfait et toute intervention supplémentaire	Journée			
Direction artistique	Même périmètre que ci-dessus ; tarif pour une demi-journée	Demi-journée			
Gestion de projet et coordination	Réunion de lancement, suivi du planning, échanges, coordination et préparation des livraisons. Suivi courant inclus dans les forfaits ; coordination supplémentaire à chiffrer si nécessaire	Journée			
Gestion de projet et coordination	Même périmètre que ci-dessus ; tarif pour une demi-journée	Demi-journée			

Présentation des devis : pour les postes chiffrés en temps, indiquer le nombre de journées ou demi-journées, le tarif unitaire et le montant par poste. Préciser le nombre d'heures correspondant à chaque unité. Distinguer les montants déjà compris dans le forfait des éventuels suppléments. Le total général doit intégrer tous les frais, sans double comptabilisation.

Annexe : grille tarifaire

Tout besoin non couvert par cette grille fera l'objet d'un devis précisant le périmètre, les livrables, les délais et les éventuels frais complémentaires, soumis à validation avant exécution.



Annexe - Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et d'engagement environnemental et social

Intitulé de l'appel d'offres : *[préciser le Nom de la prestation de services]* (le "**Marché**")

A : Coalition PLUS (le "**Maître d'Ouvrage**")

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'AFD, Expertise France, l'ANRS ne financent les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de financement qui la lie au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD, Expertise France, l'ANRS et notre entreprise, notre groupement et nos sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation de ses marchés et de leur exécution ultérieure.
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'un des cas suivants :
 - 2.1) être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - 2.2) avoir fait l'objet d'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Projet pour l'un des actes visés aux articles 6.1 à 6.4 ci-après ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché¹;
 - 2.3) avoir fait l'objet d'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
 - 2.4) figurer sur les Listes de Sanctions Financières adoptées par les Nations Unies, l'Union européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
 - 2.5) en matière professionnelle, avoir commis au cours des cinq dernières années une faute grave à l'occasion de la passation ou de l'exécution d'un marché ;
 - 2.6) n'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou

¹ Dans l'hypothèse d'une telle condamnation, vous pouvez joindre à cette Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettront d'estimer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du marché financé par l'AFD, Expertise France, l'ANRS .

nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays du Maître d'Ouvrage ;

2.7) avoir fait l'objet depuis moins de cinq ans d'une condamnation par un jugement ayant force de chose jugée pour l'un des actes visés aux articles 6.1 à 6.4 ci-après ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou l'exécution d'un marché financé par l'AFD, Expertise France, l'ANRS ;

2.8) être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque mondiale, à compter du 30 mai 2012, et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debarr>²;

2.9) s'être rendu coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés dans le cadre du processus de passation du Marché.

3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :

3.1) actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD, Expertise France, l'ANRS et résolu à sa satisfaction.

3.2) avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de sélection ou le contrôle du marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD, Expertise France, l'ANRS et résolu à sa satisfaction ;

3.3) contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire, recevoir d'un autre soumissionnaire ou attribuer à un autre soumissionnaire directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;

3.4) être engagé pour une mission de conseil qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maître d'Ouvrage ;

3.5) dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux ou de fournitures :

- i. avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre du processus de mise en concurrence considéré ;
- ii. être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.

4. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, nous attestons que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les

² Dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, vous pouvez joindre à cette Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettront d'estimer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du marché financé par l'AFD, Expertise France, l'ANRS .

règles du droit commercial³.

5. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'AFD, Expertise France, l'ANRS, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.

6. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :

6.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre personne définie comme agent public dans l'Etat du Maître d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

6.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que se soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.

6.5) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maître d'Ouvrage et, notamment, aucune Pratique Anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.

6.6) Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous Embargo des Nations Unies, de l'Union européenne ou de la France.

6.7) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons également à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux telles que définies dans le plan de gestion environnementale et sociale ou, le cas échéant, dans la notice

³ Article à supprimer le cas échéant en cas de marché conclu avec une entreprise publique sans mise en concurrence.

d'impact environnemental et social fournie par le Maître d'Ouvrage.

7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement et nos sous-traitants autorisons *l'AFD, Expertise France, l'ANRS* à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par . *l'AFD, Expertise France, l'ANRS*

8. Nous reconnaissons et acceptons qu'en cas d'identification de l'une des situations listées ci-dessus nous concernant, le Bénéficiaire de la subvention serait tenu de transmettre ces données au Bailleur à l'origine du financement et qu ce dernier pourrait les inclure dans un système de détection rapide et d'exclusion et les publier sur leur site internet.

Nous nous engageons à communiquer sans délai au bailleur, tout changement de notre situation au cours de la passation et le cas échéant l'exécution du marché, au regard de la présente déclaration.

Nom : En tant que :

Signature :

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de⁴ _____

En date du : jour de :

⁴ En cas de groupement, inscrire le nom du Groupement. La personne signant l'offre au nom du Soumissionnaire joindra à l'Offre le Pouvoir confié par le Soumissionnaire.